



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	73

DELIBERATION N° DE_2026_007
<i>Action sociale d'intérêt communautaire - Définition de l'intérêt communautaire</i>

Date de la convocation
05 Février 2026

Date d'affichage
05 Février 2026

VOTES
EXPRIMES : 62
POUR : 62
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 10
NPPV : 1

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

080-200070936-DE_2026_007-DE

A G E D I

**Deliberation du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du jeudi 12 février 2026

Le douze février deux mille vingt-six à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda à Ailly le Haut Clocher, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHEU), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Madame Danièle HOUDANT (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUJILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Monsieur

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

080-200070936-DE_2026_007-DE

A G E D I

Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Jacky T..., Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLEN COURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) représenté par Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE) représenté par Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER) représentée par Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION)

Absent(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Madame Annie TRAULE (COULONVILLERS) suppléée par Madame Danièle HOUDANT (COULONVILLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH)

Excusé(s) : Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION)

Objet de la Délibération : Action sociale d'intérêt communautaire : Définition de l'intérêt communautaire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, portant création de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre en date du 29 mai 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 septembre 2017, approuvant les statuts de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Considérant qu'il importe de préciser l'intérêt communautaire de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » pour éviter tout chevauchement de compétence avec les communes membres,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 62 voix pour, 10 abstentions et 1 ne prend pas part au vote, décide de définir comme suit l'intérêt communautaire relatif à la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » :

- L'analyse des besoins sociaux du territoire.
- Au titre de la petite enfance : La CCPM est l'autorité organisatrice de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire ; à ce titre elle est compétente pour :
 - Recenser les besoins des enfants de moins de trois ans et des modes d'accueil disponibles ; identifier les lacunes de l'offre et déterminer les priorités en matière de création de nouvelles places d'accueil
 - Informer et accompagner les familles par le biais du relais petite enfance fixe et itinérant et du lieu accueil parent-enfant « au coin de la Rue », ainsi que par la mise en œuvre de projets et d'animations spécifiques sur la parentalité
 - Planifier le développement des modes d'accueil : Elaborer le schéma pluriannuel de développement des services de petite enfance, fixant des objectifs clairs et mesurables répondant aux besoins de la population
 - Soutenir la qualité des modes d'accueil en veillant notamment à la formation des professionnels de la petite enfance, en coordonnant les structures et dans le cadre de partenariats avec les acteurs locaux pour un accompagnement global des familles.
 - La Construction, entretien et fonctionnement des multi-accueils communautaires de Rue et Nouvion.
 - La Construction, entretien et fonctionnement du relais petite enfance de Rue et organisation et gestion de l'itinérance
 - La Construction, entretien et fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Rue
- Au titre des compétences jeunesse, péri et extrascolaires :
 - La restauration scolaire
 - La cuisine centrale communautaire
 - La gestion des activités périscolaires, à l'exception du mercredi hors périodes de vacances scolaires.
 - La création, aménagement et gestion des accueils de loisirs sur les périodes de vacances scolaires, sous la forme d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement, de centres d'animation jeunesse (CAJ) ou de séjours de vacances, ou mini-camps, incluant le cas échéant, le transport des enfants le matin et soir (modalités définies dans le règlement annexé).
- Dans le cadre du centre intercommunal d'action sociale :
 - Le service d'aide au maintien à domicile des personnes âgées, ou dépendantes, ou handicapées.
 - Le service de portage de repas à domicile
 - La Construction, entretien et fonctionnement de la maison d'accueil rural pour les personnes âgées « les tilleuls » de Nouvion

Résultats des votes

Pour : 62

Farcy Pascal représenté par Gallet Gérard
Berthe Antoine
Balesdent Bruno
Patte Claude
Bourgeois Thibault
Dufour Grégory
Bordet Xavier représenté par Monflier Bernard
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René
Doyer Mathieu
Crépin Maurice représenté par Balesdent Bruno
Traullé Annie suppléée par Houdant Danièle
Level Hervé
Bouchez Franck
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck
Pruvot Jean Paul
Gérard Olivier
Beron Maïté
Delannoy Dominique
Briet Damien
Alexandre Isabelle
Wallet Daniel représenté par Conty José
Martin Jean Luc
Baillet Alain représenté par Kraemer Eric
Kraemer Eric
Dulys Jean Claude
Leprince Etienne
Noël Frédéric
Deleens Stéphane
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Delorme Véronique
Delorme Véronique
Devismes Karine
Delcourt Pierre représenté par Noel Frédéric
Parment Philippe
Dulary Murielle
Pierrin Philippe
Gallet Gérard
Hertault Claude
Conty José
Forestier Maurice
Delcourt Amandine
Monflier Bernard
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon
Volant Marc
Fourdinier Marie Claire
Bourgeois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

080-200070936-DE_2026_007-DE

A G E D I

Porquet Joël
Renard Richard
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne représentée par Monin Yves
Monin Yves
Farcy Joël
Poupart Patricia représentée par Forestier Maurice
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstentions : 10

Farcy Eric
Van Riek Onghena Marie José
Bourlo Pascal
Crepv Yves
Balsamo Martial
Roucoux Annie
Ducastel Mejri Sophie
Louvet Gérard représenté par Roucoux Annie
Nester Paul
Wattebled Rachel représenté par Nester Paul

Ne prend/prennent pas part au vote : 1

Boucart Jean Charles

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT

